

PLAN NORD

DÉCLARATION DES PARTENAIRES

Le gouvernement du Québec représenté par **monsieur Jean Charest**, premier ministre, et par **madame Nathalie Normandeau**, vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, **monsieur Pierre Corbeil**, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, **monsieur Pierre Arcand**, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, **monsieur Geoffrey Kelley**, ministre responsable des Affaires autochtones et **monsieur Serge Simard**, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la région de la Côte-Nord;



Les membres de la Table des partenaires dans la démarche du Plan Nord, signataires du présent document;

Reconnaissent :

QUE le Nord québécois doit entamer une nouvelle ère de développement économique et social basée sur un partenariat renouvelé et tourné vers l'avenir;

QUE le développement du territoire du Plan Nord se doit d'être socialement responsable et durable ainsi que respectueux de l'environnement;

QUE le Plan Nord doit appuyer un développement qui favorise la préservation de la qualité de l'environnement, la sauvegarde de la biodiversité ainsi que le mode de vie traditionnel et ancestral des Premières Nations et des Inuits et qu'il permette un enrichissement collectif sur les plans social et économique;

QUE pour favoriser un tel développement il est important que les citoyens vivant sur ce territoire, en particulier les Premières Nations et les Inuits, les entrepreneurs y faisant affaire et le gouvernement respectent le principe de partenariat dans les régions du territoire du Plan Nord tel qu'il est proposé dans ce plan;

QUE le Plan Nord doit respecter les ententes déjà conclues avec les Premières Nations et les Inuits habitant ce territoire ainsi que leurs droits ancestraux et que sa mise en œuvre doit être suffisamment souple pour permettre un examen au cas par cas de chaque projet de développement, tenir compte des diverses négociations en cours et futures et s'adapter à leur évolution, notamment pour les questions de gouvernance;

QUE le Plan Nord doit être complémentaire aux démarches que le gouvernement du Québec déploie déjà auprès des représentants autochtones concernés pour traiter des dossiers qui nécessitent une action immédiate et que les discussions de nation à nation doivent être maintenues entre le gouvernement du Québec et les nations autochtones tout au long de la mise en œuvre du Plan Nord;

QUE le dialogue sur les questions de nature économique, politique et environnementale doit bénéficier à l'ensemble du Québec et aux générations futures;

QUE le territoire du Plan Nord contient des écosystèmes intacts parmi les plus vastes de la planète et que ceux-ci fournissent un éventail de biens et de services écologiques qu'il importe de maintenir;

QUE des mécanismes permettant d'assurer la pérennité de l'engagement de consacrer 50 % du territoire du Plan Nord à des fins autres qu'industrielles, à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité devront être mis en place.

Ils souhaitent :

QUE le développement économique du territoire du Plan Nord demeure attractif et compétitif;

QUE les citoyennes et citoyens de ce territoire soient les premiers bénéficiaires de ce développement et qu'il permette aux communautés, aux Premières Nations et aux Inuits qui s'y trouvent de répondre davantage à leurs besoins essentiels tout en devenant plus prospères et plus dynamiques, et ce, dans le respect de leur culture et de leur identité;

QUE le Plan Nord favorise une cohabitation harmonieuse entre les communautés nordiques, particulièrement avec les Premières Nations et les Inuits;

QUE des échanges et des actions portant sur l'état de l'environnement, la conservation de la biodiversité, le maintien des services écologiques rendus par les écosystèmes et les changements climatiques se poursuivront de façon continue tout au long de la démarche mise de l'avant par le Plan Nord et au fil de l'avancement des connaissances.

En conséquence :

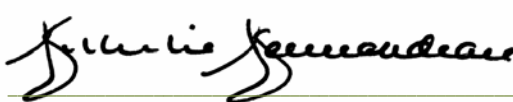
Le gouvernement du Québec et les membres de la Table des partenaires signataires contribueront activement à la mise en œuvre du Plan Nord, dans le respect de leurs différences, afin de poursuivre cette démarche en élaborant conjointement les futurs plans d'action quinquennaux.

À cet effet, le gouvernement du Québec, les milieux régionaux concernés et un ensemble d'acteurs publics et privés consacreront les efforts nécessaires à la mise en œuvre du premier plan quinquennal.

Pour le gouvernement du Québec



M. Jean Charest, premier ministre



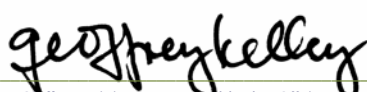
M^{me} Nathalie Normandeau, vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord



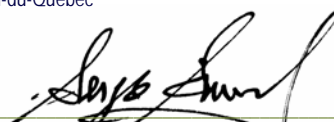
M. Pierre Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec



M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



M. Geoffrey Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones



M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la région de la Côte-Nord

Pour les partenaires



M. Pita Aatami, Société Makivik



M. Florent Bégin, Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Mamuitun mak Nutakuan)



Chef François Bellefleur, Conseil des Montagnais de Natashquan (Mamuitun mak Nutakuan)



M. Stéphane Bertrand, XXI^e Congrès mondial de l'énergie – Montréal 2010



M. Denis Blais, ministère des Transports



M. Georges Bouchard, Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean



M. Julien Boudreau, Conférence régionale des élus de la Côte-Nord



M. Alain Cauchon, ArcelorMittal Mines Canada



M. Jean Chartier, Association touristique régionale de la Baie-James



M^{me} Theresa Chemaganish, Société de développement des Naskapis



Grand chef Matthew Coon Come, Grand Conseil des Cris / Administration régionale crie



M. Marcel Darveau, professeur associé à l'Université Laval



M^{me} Danielle Delorme, Conseil régional des partenaires du marché du travail – Côte-Nord



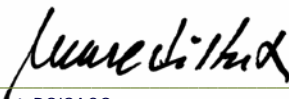
Chef Louis Einish, Nation naskapie de Kawawachikamach



M^{me} Maggie Emudluk, Administration régionale Kativik



M^{me} Jihita Gagnon, Pêcheries Manicouagan



M. Marc Gilbert, BOISACO



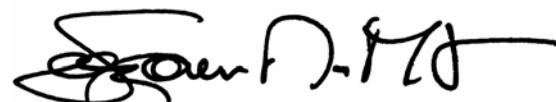
Vice-Grand chef Ashley Iserhoff, Grand Conseil des Cris / Administration régionale crie



M^{me} Lyne Laporte Joly, Commission scolaire de la Baie-James



M. Gérard Lemoine, Conférence régionale des élus Nord-du-Québec – Baie-James



M^{me} Suzanne Methot, Initiative boréale canadienne – Section Québec



M. Andy Moorhouse, Société Makivik



M. Norman Ouellette, Fédération des pourvoiries du Québec



M. Ghislain Poirier, Association de l'exploration minière du Québec



M. Thierry Vandal, Hydro-Québec

Signé à Lévis, le 9 mai 2011